

 <p style="text-align: center;"><i>Humanit�s</i></p> <p style="text-align: center;">UTBM F90010 Belfort Cedex T�l. : 03.84.58.31.75 Fax. : 03.84.58.31.78 E-mail : <prenom.nom>@utbm.fr http://www.utbm.fr</p>	<p>GE07</p> <p>Gestion financi�re et de l'investissement</p> <p>Examen m�dian</p> <p>Dur�e : 2 heures</p>
<p>Christian GIRARDOT</p>	<p>Lundi 8 novembre 2021</p>

Le sujet comporte trois dossiers ind pendants.

Bar me : 40 points

Consignes :

- *Les documents de cours, les documents de TD, les sujets d'examens ant rieurs, les corrig s de TD et de sujets d'examens ant rieurs, les micro-ordinateurs portables, les tablettes, les t l phones mobiles, les montres connect es et les dictionnaires  lectroniques ne sont pas autoris s.*
- *Une calculatrice simple et un dictionnaire papier sont autoris s.*
- *Les annexes ne servent qu'  traiter les questions sp cifi es.*
- *Vous signerez chaque copie utilis e et la premi re page des annexes restitu es.*
- *Vous veillerez   la pr sentation de la copie.*
- *Vous n'utiliserez ni le stylo rouge, ni le crayon de papier.*

Rappel : *L'unit  mon taire en vigueur en France est l'euro et sa d clinaison le centime d'euro.*

Remarque : *L'annexe 1 « Plan de comptes utile   tous les dossiers » et l'annexe 2 « Dur e et taux d'amortissement » sont communs   la r alisation de tous les exercices.*

Premier dossier

Présentation du cas

La société PLASTIFORM SAS est une entreprise organisée sous la forme juridique d'une société par actions simplifiée (SAS) au capital social de 76 225,00 euros. La société PLASTIFORM SAS a été créée en 1968. Depuis le 16/05/2006, le président de la société PLASTIFORM SAS est M. Olivier Rodary. Le siège social de la société PLASTIFORM SAS se situe à Thise (Doubs, Bourgogne-Franche-Comté). L'exercice comptable de la société PLASTIFORM SAS débute le 1^{er} avril et se termine le 31 mars. La société PLASTIFORM SAS est spécialisée dans l'usinage de précision et la transformation de matières plastiques (polystyrène, polycarbonate...) par thermoformage. La société PLASTIFORM SAS travaille pour différents secteurs d'activité : automobile, aéronautique, spatial, défense, biomédical, électronique, énergie... Au 31/03/2020, la société PLASTIFORM SAS a réalisé un chiffre d'affaires de 2,94 millions d'euros. Elle employait 25 salariés.

Premier dossier – première partie

La société PLASTIFORM SAS a acquis le 18/05/2017, à l'état neuf, un centre d'usinage Belotti Trim 2515. Belotti est une société italienne basée à Suisio (province de Bergame, région de Lombardie).

Le prix d'achat net H.T. de cette machine industrielle s'élève à 148 340,00 euros. Au prix d'achat H.T. de cette machine sont venus s'ajouter :

- Frais de transport H.T. de la machine : 6 470,00 euros
- Frais de configuration H.T. des postes de travail : 3 620,00 euros
- Frais de montage H.T. de la machine : 4 190,00 euros
- Frais de formation H.T. des opérateurs qui utiliseront la machine : 7 750,00 euros

Le prix d'achat et les différents frais annexes relèvent du taux normal de TVA à 20,0 %.

Un prestataire français spécialisé s'est chargé de toutes les opérations (achat, transport, configuration...) pour le compte du fournisseur italien. La société Plastiform SAS a reçu de ce prestataire la facture n° 644/17.

Le centre d'usinage Belotti Trim 2515 a été mis en service le 26/06/2017.

Lors de la mise en service du centre d'usinage, il a été décidé d'amortir économiquement cette machine industrielle selon le système linéaire sur une durée de douze ans. Sur les conseils de l'expert-comptable de la société PLASTIFORM SAS, M. Olivier Rodary a convenu de bénéficier de l'avantage fiscal relatif au système dégressif en vigueur à cette date.

Travail à faire :

1. Déterminer la valeur d'acquisition amortissable H.T. du centre d'usinage Belotti Trim 2515.
2. Présenter les quatre premières lignes (les quatre premiers exercices) du plan d'amortissement du centre d'usinage Belotti Trim 2515 selon le système linéaire (annexe 5 à compléter et à restituer avec la copie).
3. Présenter les quatre premières lignes (les quatre premiers exercices) du plan d'amortissement du centre d'usinage Belotti Trim 2515 selon le système dégressif (annexe 6 à compléter et à restituer avec la copie).
4. Présenter les quatre premières lignes (les quatre premiers exercices) du plan d'amortissement du centre d'usinage Belotti Trim 2515 avec retraitements de l'avantage fiscal (annexe 7 à compléter et à restituer avec la copie).
5. Enregistrer – selon la technique du livre-journal – les dotations aux amortissements de l'exercice clos au 31/03/2021 conforme au plan d'amortissement avec retraitements de l'avantage fiscal (annexe 8 à compléter et à restituer avec la copie).
6. Présenter le compte de résultat 1^{ère} partie – tableau DGFIP n° 2052 au 31/03/2021 – relatif au centre d'usinage Belotti Trim 2515 (annexe 9 à compléter et à restituer avec la copie). Pour compléter ce tableau, on fera l'hypothèse qu'il s'agit du seul actif détenu par la société PLASTIFORM SAS.
7. Présenter le bilan actif – tableau DGFIP n° 2050 au 31/03/2021 – relatif au centre d'usinage Belotti Trim 2515 (annexe 10 à compléter et à restituer avec la copie). Pour compléter ce tableau, on fera l'hypothèse qu'il s'agit du seul actif détenu par la société PLASTIFORM SAS.

Premier dossier – deuxième partie

La société PLASTIFORM SAS a émis le 11/12/2020 la facture n° 6831 par laquelle elle cède à une autre entreprise industrielle une thermoformeuse haute cadence Illig RV 53 pour un montant H.T. de 35 000,00 euros. La cession d'un tel équipement industriel relève du taux normal de TVA à 20,0 %.

La thermoformeuse haute cadence Illig RV 53 avait été acquise neuve le 24/08/2015 auprès du fournisseur allemand Illig, basée à Heilbronn (land du Bade-Wurtemberg). Sa valeur d'acquisition amortissable H.T. s'élevait à 122 400,00 euros. Un tel équipement industriel neuf relevait du taux normal de TVA à 20,0 % en vigueur à la date d'acquisition. Aucun problème de déductibilité de la TVA ne s'est posé quant à l'acquisition d'un tel équipement industriel neuf.

La thermoformeuse haute cadence Illig RV 53 avait été mise en service le 23/09/2015 après la formation des opérateurs et techniciens ainsi que la réalisation de divers jeux d'essai.

Lors de la mise en service de la thermoformeuse haute cadence Illig RV 53, M. Olivier Rodary avait décidé d'amortir cette machine industrielle sur une durée de huit ans selon le système linéaire et de profiter – sur les conseils de l'expert-comptable de l'entreprise – de l'avantage fiscal relatif au système dégressif en vigueur à cette date.

Travail à faire :

1. Présenter le plan d'amortissement de la thermoformeuse haute cadence Illig RV 53 selon le système linéaire jusqu'à l'exercice de cession (annexe 11 à compléter et à restituer avec la copie).
2. Présenter le plan d'amortissement de la thermoformeuse haute cadence Illig RV 53 selon le système dégressif jusqu'à l'exercice de cession (annexe 12 à compléter et à restituer avec la copie).
3. Présenter le plan d'amortissement de la thermoformeuse haute cadence Illig RV 53 avec retraitement de l'avantage fiscal jusqu'à l'exercice de cession (annexe 13 à compléter et à restituer avec la copie).
4. Présenter le compte de résultat 2^e partie – tableau DGFIP n° 2053 relatif à la cession de la thermoformeuse haute cadence Illig RV 53 (annexe 14 à compléter et à restituer avec la copie). Pour compléter ce tableau, on fera l'hypothèse qu'il s'agissait du seul actif détenu et cédé par la société PLASTIFORM SAS.

Premier dossier – troisième partie

La société PLASTIFORM SAS a décidé en 2019 de se doter d'un nouvel atelier de plastronique de 1 000 m², dédié à la technologie *In Mold Electronics* (IME ou surmoulage de film).

Pour financer cet investissement, la société Plastiform SA a décidé de recourir au crédit-bail. Les caractéristiques du contrat de crédit-bail relatif à cet atelier sont les suivantes :

- Fournisseur (appelé maître d'œuvre dans le bâtiment) : GSE Group
- Crédit-bailleur : BPCE Lease
- Valeur d'acquisition H.T. : 1 500 000,00
- Valeur d'achat résiduelle H.T. à l'échéance du contrat : 100 000,00 euros
- Valeur du dépôt de garantie versé à la date de signature du contrat : 100 000,00 euros (exonérés de TVA)
- Le contrat a été signé le 23/09/2019 pour une durée de 25 ans
- Le nouvel atelier a été mis en service le 11/10/2021 (délai de construction et arrêt du chantier à cause du Covid oblige !)
- Une redevance mensuelle H.T. de 5 400,00 euros est prélevée automatiquement sur le compte courant bancaire de la société PLASTIFORM SAS chaque 23 du mois. Chaque redevance prélevée s'accompagne d'un avis de prélèvement envoyé par la banque
- Le versement de la première redevance est intervenu le 23/09/2019
- La dernière redevance sera prélevée le 23/08/2044
- L'atelier de plastronique aurait été amorti économiquement selon le système linéaire sur une durée de 25 ans, s'il avait été acquis en pleine propriété par la société PLASTIFORM SAS
- Aucun problème de déductibilité de la TVA ne se pose quant au versement de redevances de crédit-bail sur un bâtiment industriel neuf. L'acquisition d'un bâtiment industriel neuf relève du taux normal de TVA à 20,0 %. Les redevances de crédit-bail versées relèvent aussi du taux normal de TVA à 20,0 %
- On fera l'hypothèse qu'aucun incident de paiement n'est intervenu depuis la signature du contrat

Travail à faire :

1. Présenter l'extrait du tableau des engagements de crédit-bail au 31/03/2024 (annexe 15 à compléter et à restituer avec la copie). On admettra que l'atelier de plastronique est le seul actif pris en crédit-bail par la société PLASTIFORM SAS.
2. Enregistrer – selon la technique du livre-journal – la redevance de crédit-bail versée le 23/10/2021 (annexe 16 à compléter et à restituer avec la copie).

Deuxième dossier

Annexe 3 : « Actis construit une nouvelle usine pour ses panneaux isolants recyclables », extrait, Laurent Mercaillou, *Les Échos*, vendredi 1^{er} octobre 2021

Remarque : Tous les montants mentionnés dans le texte seront réputés H.T. Le taux normal de TVA à 20 % s'applique à toutes les montants mentionnés dans le texte.

Travail à faire :

1. Enregistrer courant septembre 2021 – selon la technique du livre-journal – le coût d'acquisition et de réhabilitation de l'usine de Villeneuve-d'Olmes dans le système d'information du groupe Actis. L'enregistrement du règlement de la facture des travaux n'est pas demandé.
2. Enregistrer courant septembre 2021 – selon la technique du livre-journal – le coût du dépôt des quatre brevets auprès de l'Office européen des brevets (OEB) dans le système d'information du groupe Actis. L'enregistrement du règlement de la facture expédiée par l'Office européen des brevets n'est pas demandé.

Troisième dossier

Annexe 4 : « Repack's gagne 30 % de productivité avec un robot à 90 000 euros », Monique Clémens, *Les Échos*, vendredi 15 octobre 2021

Remarque : Tous les montants mentionnés dans le texte seront réputés H.T. Le taux normal de TVA à 20 % s'applique à toutes les montants mentionnés dans le texte.

Travail à faire :

1. Enregistrer courant décembre 2020 – selon la technique du livre-journal – le coût d'acquisition du cobot Universal Robots dans le système d'information de la société Repack's. Le règlement de la facture de la société Isycod n'est pas demandé.
2. Enregistrer au 31/12/2021 – selon la technique du livre-journal – les frais de recherche et développement activés. On considèrera que la totalité des frais de recherche et développement peuvent être inscrits à l'actif du bilan.

ANNEXE 1
Plan de comptes utile à tous les dossiers

Numéros des comptes	Intitulés des comptes
...	...
145	Amortissements dérogatoires
...	...
203	Frais de développement
205	Concessions, brevets et droits similaires
213	Constructions
215	Installations techniques, matériel et outillage industriels
...	...
2803	Amortissements des frais de développement
2805	Amortissements des concessions, brevets et droits similaires
2813	Amortissements des constructions
2815	Amortissements des installations techniques, matériel et outillage industriels
...	...
401	Fournisseurs
404	Fournisseurs d'immobilisations
...	...
44566	État – TVA déductible sur autres biens et services
44562	État – TVA déductible sur immobilisations
44571	État – TVA collectée sur ventes
...	...
512	Banque
...	...
612	Redevances de crédit-bail
...	...
68112	Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles
68725	Dotations aux amortissements dérogatoires
...	...
72	Production immobilisée
...	...
78725	Reprises sur amortissements dérogatoires
...	...

ANNEXE 2
Durée et taux d'amortissement

Durée d'utilisation (en années)	Taux linéaire	Biens acquis ou fabriqués depuis le 1 ^{er} janvier 2010	
		Coefficient	Taux dégressif
1	100,00		
2	50,00		
3	$33^{1/3}$	1,25	41,67
4	25,00	1,25	31,25
5	20,00	1,75	35,00
6	$16^{2/3}$	1,75	29,17
$6^{2/3}$	15,00	2,25	33,75
8	12,50	2,25	28,13
10	10,00	2,25	22,50
12	$8^{1/3}$	2,25	18,75
15	$6^{2/3}$	2,25	15,00
20	5,00	2,25	11,25
25	4,00	2,25	9,00
40	2,50	2,25	5,63

ANNEXE 3

Actis construit une nouvelle usine pour ses panneaux isolants recyclables

Extrait, Laurent Mercaillou, *Les Échos*, vendredi 1^{er} octobre 2021

Actis, fabricant d'isolants réflecteurs alvéolaires pour le bâtiment, basé à Limoux (Aude, Occitanie), entend doper sa capacité de production afin de répondre à la demande. Actis a réalisé un chiffre d'affaires de 74 millions d'euros en 2020. Sur un marché des isolants dominé par une petite dizaine de groupes mondiaux, cette entreprise française investit 31 millions d'euros dans une nouvelle usine de 20 000 mètres carrés à Villeneuve-d'Olmes (Ariège, Occitanie). Trente emplois seront créés. Dans cette usine, Actis fabriquera des panneaux d'isolant réflecteur en nid d'abeilles, avec de la mousse polyéthylène. Les panneaux sont destinés principalement à équiper les maisons neuves.

Un montant de 6 millions d'euros a été nécessaire pour acquérir mais surtout rénover une ancienne usine textile, fermée depuis septembre 2012. Lors de la visite inaugurale, Madame Sylvie Feucher, Préfète du département de l'Ariège, n'a pas manqué de saluer la décision d'Actis de réhabiliter cette friche industrielle et de confier les lourds travaux d'aménagement à des entreprises locales. Les 25 millions d'euros restant seront en grande partie consacrés à la mise en service de deux lignes de fabrication d'isolants début 2022 et de deux autres en 2023, ainsi qu'à l'installation de deux lignes de production de mousse de polyéthylène et une machine de recyclage des emballages plastique.

Le nouvel isolant a une structure en nid d'abeilles, avec des alvéoles en mousse polyéthylène qui retiennent l'air et des films réflecteurs plastiques contenant une fine couche d'aluminium. Cet isolant est recyclable et en partie fabriqué à partir de matériaux recyclés, provenant de chutes de fabrication et d'emballages plastiques, qu'Actis broie et transforme par un procédé d'extrusion soufflage. « *Il y a 30 % de plastique recyclé dans notre produit, et nous parviendrons à 100 % un peu plus tard, en incorporant nos propres isolants* », explique Laurent Thierry de Laroque, P-DG d'Actis. Plus cher que la laine de verre mais moins que la mousse en polyuréthane, ce panneau isolant de 9 à 17 centimètres d'épaisseur, protège mieux du bruit. Il a fait l'objet d'un dépôt de quatre brevets auprès de l'Office européen des brevets (OEB), pour un coût par brevet de 15 200 euros. Plusieurs dizaines de constructeurs de maisons ont d'ores et déjà référencé ce panneau dans leurs catalogues.

[...]

ANNEXE 4

Repack's gagne 30 % de productivité avec un robot à 90 000 euros

Monique Clémens, *Les Échos*, vendredi 15 octobre 2021

À Cuisery (Saône-et-Loire, Bourgogne-Franche-Comté), le spécialiste des solutions d'étanchéité Repack's a profité du volet robotisation du plan France Relance¹ pour acquérir un équipement de robotique collaborative [aussi appelée cobotique, Ndr] Universal Robots² et gagner ainsi en productivité. Ce type de petit robot léger et mobile représente un investissement de 90 000 euros. Il a été acquis à la fin de l'année 2020 et subventionné à hauteur de 26 000 euros. Moins d'un an plus tard, l'entreprise estime le gain de productivité à 30 %, et son président, Christophe Rodriguez, est prêt à renouveler l'opération. « *On aime tellement ce cobot qu'on finira par en acheter 5 ou 6* », assure-t-il.

La société Repack's, filiale du groupe Reintec Industrie, emploie 35 salariés et a réalisé 7 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2020. Elle conçoit et fabrique des joints et d'autres dispositifs d'étanchéité pour différents clients : lignes de soufflage des embouteilleurs d'eau minérale, turbines des centrales hydrauliques, vannes des plateformes pétrolières, chaînes de peinture de l'industrie automobile... Les commandes vont de l'unité, pour les grosses pièces, à des séries de 5 000 pièces, pour les plus petites.

C'est pour les petites pièces très techniques, nécessitant d'intégrer jusqu'à 23 composants, avec des tolérances de quelques microns seulement, que la cobotique trouve toute son utilité. Le bras robotisé remplace désormais la main de l'homme pour contrôler, une par une, toutes les pièces fabriquées. Opérationnel quasiment 24 h / 24, le cobot travaille en alternance sur deux postes. « *Quand on avait un lot de 500 pièces à contrôler, à raison de 3 minutes par pièce, l'opérateur ne faisait plus que cela. Pour des lots de 5 000 pièces, cela pouvait demander huit heures par jour. Aujourd'hui notre contrôleur robotisé a pu être affecté à des projets plus ambitieux, comme développer de nouveaux procédés ou concevoir des pièces toujours plus précises* », se réjouit Christophe Rodriguez. D'autant que la société peine à trouver des usineurs. « *Il y a une vraie pénurie, et nous préférons les occuper au réglage des machines, pendant que le cobot absorbe les tâches répétitives. Grâce à ces gains de productivité, nous pourrions consacrer cette année 2 % de notre chiffre d'affaires à la R&D³* ».

C'est la société Isycod, labellisée French Fab⁴ et certifiée Universal Robots, qui a assuré l'intégration du cobot chez Repack's. « *Outre de pouvoir obtenir des gains de productivité, les robots collaboratifs sont aussi une réponse aux troubles musculosquelettiques (TMS) que connaissent nombre de salariés dans l'industrie* », précise Charles Pelagali, président d'Isycod, basée à Décines-Charpieu (Rhône, Auvergne-Rhône-Alpes).

¹ France Relance est le nom du programme de relance économique décidé par le gouvernement français pour la période 2020-2022. D'un montant de 100 milliards d'euros, il s'articule autour de trois piliers :

- Un pilier « écologie et transition énergétique » doté de 30 milliards d'euros ;
- Un pilier « compétitivité des entreprises » doté de 34 milliards d'euros ;
- Et un pilier « cohésion des territoires » doté de 36 milliards d'euros.

² Universal Robots est un concepteur et fabricant danois de bras robotisés collaboratifs industriels. Son siège social se situe à Odense. Universal Robots a réalisé un chiffre d'affaires de 219 millions de dollars en 2020.

³ R&D : dépenses de recherche et développement.

⁴ La French Fab est un label français, créé en 2017, qui a pour but de fédérer les industriels et renforcer la promotion de l'industrie française à l'étranger.

ANNEXE 5 à compléter et à restituer avec la copie
Plan d'amortissement du centre d'usinage Belotti Trim 2515 selon le système linéaire

Désignation du bien :	Centre d'usinage Belotti Trim 2515
Date d'acquisition :	18/05/2017
Date de mise en service :	26/06/2017
Valeur d'acquisition amortissable H.T. :	
Durée d'amortissement prévue :	
Taux d'amortissement linéaire :	
Date de clôture du premier exercice comptable :	31/03/2018
Prorata du premier exercice :	

Exercices	Valeur amortissable	Dotation de l'exercice	Amortissements cumulés	Valeur nette comptable fin d'exercice

ANNEXE 6 à compléter et à restituer avec la copie
Plan d'amortissement du centre d'usinage Belotti Trim 2515 selon le système dégressif

Désignation du bien :	Centre d'usinage Belotti Trim 2515
Date d'acquisition :	18/05/2017
Date de mise en service :	26/06/2017
Valeur d'acquisition amortissable H.T. :	
Durée d'amortissement prévue :	
Taux d'amortissement linéaire :	
Coefficient dégressif :	
Taux d'amortissement dégressif :	
Taux d'amortissement linéaire égal ou immédiatement supérieur :	
Date de clôture du premier exercice comptable :	31/03/2018
Prorata du premier exercice :	

Exercices	Valeur nette comptable début d'exercice	Dotation de l'exercice	Amortissements cumulés	Valeur nette comptable fin d'exercice

ANNEXE 7 à compléter et à restituer avec la copie
Plan d'amortissement du centre d'usinage Belotti Trim 2515 avec retraitement de l'avantage fiscal

Désignation du bien :		Centre d'usinage Belotti Trim 2515		
Date d'acquisition :		18/05/2017		
Date de mise en service :		26/06/2017		
Valeur d'acquisition amortissable H.T. :				
Exercices	Amortissements fiscaux (dégressifs)	Amortissements économiques (linéaires)	Amortissements dérogatoires	
			Dotations	Reprises

**ANNEXE 8 à compléter et à restituer avec la copie
L'enregistrement au livre-journal du 1^{er} dossier – 1^{ère} partie**

--	--	--	--

ANNEXE 9 à compléter et à restituer avec la copie
Tableau DGFIP n° 2052 – Compte de résultat 1^{ère} partie au 31/03/2021

Désignation de l'entreprise		Exercice N						Néant <input type="checkbox"/>
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC	
	Production vendue	Biens *	FD		FE		FF	
		Services *	FG		FH		FI	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ		FK		FL	
	Production stockée *						FM	
	Production immobilisée *						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)						FP	
	Autres produits (1) (11)						FQ	
			TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)					FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	
	Variation de stocks (marchandises) *						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6bis) *						FW	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	
	Salaires et traitements *						FY	
	Charges sociales (10)						FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *					GA
			- dotations aux provisions					GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD
	Autres charges (12)						GE	
		TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)					GF	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)							GG	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				(III)		GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				(IV)		GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
		TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)					GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
		TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)					GU	
2 – RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)							GV	
3 – RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)							GW	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

ANNEXE 10 à compléter et à restituer avec la copie
Tableau DGFIP n° 2050 – Bilan actif au 31/03/2021

Désignation de l'entreprise					Néant <input type="checkbox"/> *										
Adresse de l'entreprise															
SIRET		<table border="1" style="width:100%; height:15px;"> <tr> <td style="width:10%;"></td><td style="width:10%;"></td><td style="width:10%;"></td><td style="width:10%;"></td><td style="width:10%;"></td><td style="width:10%;"></td><td style="width:10%;"></td><td style="width:10%;"></td><td style="width:10%;"></td><td style="width:10%;"></td> </tr> </table>													21
Durée de l'exercice en nombre de mois*		<table border="1" style="width:100%; height:15px;"> <tr> <td style="width:10%;"></td><td style="width:10%;"></td> </tr> </table>				Durée de l'exercice précédent*		<table border="1" style="width:100%; height:15px;"> <tr> <td style="width:10%;"></td><td style="width:10%;"></td> </tr> </table>							
					Exercice N clos le										
					<table border="1" style="width:100%; height:15px;"> <tr> <td style="width:10%;"></td><td style="width:10%;"></td><td style="width:10%;"></td><td style="width:10%;"></td><td style="width:10%;"></td><td style="width:10%;"></td> </tr> </table>										
		Brut	Amortissements, provisions	Net											
		1	2	3											
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I)	AA												
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC											
		Frais de développement *	CX	CQ											
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG											
		Fonds commercial (1)	AH	AI											
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK											
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM											
		Terrains	AN	AO											
		Constructions	AP	AQ											
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS											
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU											
		Immobilisations en cours	AV	AW											
		Avances et acomptes	AX	AY											
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT										
			Autres participations	CU	CV										
	Créances rattachées à des participations		BB	BC											
	Autres titres immobilisés		BD	BE											
	Prêts		BF	BG											
		Autres immobilisations financières *	BH	BI											
			TOTAL (II)	BJ	BK										
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM										
En cours de production de biens			BN	BO											
En cours de production de services			BP	BQ											
Produits intermédiaires et finis			BR	BS											
Marchandises			BT	BU											
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW											
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY											
		Autres créances (3)	BZ	CA											
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC											
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:.....)	CD	CE										
Disponibilités	CF		CG												
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avances (3) *	CH	CI												
	TOTAL (III)	CJ	CK												
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW													
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM													
	Écarts de conversion actif* (VI)	CN													
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A												
Renvois:(1) dont droit au bail :	(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR											
Clause de réserve de propriété* :	Immobilisations :	Stocks :	Créances :												

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

ANNEXE 11 à compléter et à restituer avec la copie
Plan d'amortissement de la thermoformeuse haute cadence Illig RV 53 cédée selon le système linéaire

Désignation du bien :	Thermoformeuse haute cadence Illig RV 53
Date d'acquisition du bien :	24/08/2015
Date de mise en service du bien :	23/09/2015
Valeur d'acquisition amortissable H.T. :	122 400,00
Durée d'amortissement prévue :	
Taux d'amortissement linéaire :	
Date de clôture du premier exercice comptable :	31/03/2016
Prorata du premier exercice :	
Date d'ouverture de l'exercice de cession :	01/04/2020
Date de cession :	11/12/2020
Prorata de l'exercice de cession :	

Exercices	Valeur amortissable	Dotation de l'exercice	Amortissements cumulés	Valeur nette comptable fin d'exercice

ANNEXE 12 à compléter et à restituer avec la copie
Plan d'amortissement de la thermoformeuse haute cadence Illig RV 53 cédée selon le système dégressif

Désignation du bien :	Thermoformeuse haute cadence Illig RV 53
Date d'acquisition :	24/08/2015
Date de mise en service :	23/09/2015
Valeur d'acquisition amortissable H.T. :	122 400,00
Durée d'amortissement prévue :	
Taux d'amortissement linéaire :	
Coefficient dégressif :	
Taux d'amortissement dégressif :	
Taux d'amortissement linéaire égal ou immédiatement supérieur :	
Date de clôture du premier exercice comptable :	31/03/2016
Prorata du premier exercice :	
Date d'ouverture de l'exercice de cession :	01/04/2020
Date de cession :	11/12/2020
Prorata de l'exercice de cession :	

Exercices	Valeur nette comptable début d'exercice	Dotation de l'exercice	Amortissements cumulés	Valeur nette comptable fin d'exercice

ANNEXE 13 à compléter et à restituer avec la copie
Plan d'amortissement de la thermoformeuse haute cadence Illig RV 53 cédée avec
retraitement de l'avantage fiscal

Désignation du bien :	Thermoformeuse haute cadence Illig RV 53
Date d'acquisition :	24/08/2015
Date de mise en service :	23/09/2015
Valeur d'acquisition amortissable H.T. :	122 400,00
Date de cession :	11/12/2020
Valeur de cession H.T. :	35 000,00

Exercices	Amortissements fiscaux (dégressifs)	Amortissements économiques (linéaires)	Amortissements dérogatoires	
			Dotations	Reprises

**ANNEXE 14 à compléter et à restituer avec la copie
Compte de résultat 2^e partie – tableau DGFIP n° 2053**

Désignation de l'entreprise		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	21	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM		
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)		HN		
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP		
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	HX		
	(6 ter) Dont { - amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	RC		
	{ - amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	RD		
	(9) Dont transfert de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	Facultatives A6	Obligatoires A9	
		dont cotisations facultatives Madelin A7		
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

**ANNEXE 15 à compléter et à restituer avec la copie
Tableau des engagements de crédit-bail au 31/03/2024**

Postes du bilan	Redevances payées		Redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel H.T.
	De l'exercice	Cumulées	Jusqu'à un an	De plus d'un an jusqu'à cinq ans au plus	À plus de cinq ans	
Constructions						

**ANNEXE 16 à compléter et à restituer avec la copie
L'enregistrement au livre-journal du 3^e dossier – 1^{ère} partie**

--	--	--	--

ANNEXE 17 à compléter et à restituer avec la copie
Les deux enregistrements au livre-journal de la 2^e partie

ANNEXE 18 à compléter et à restituer avec la copie
Les deux enregistrements au livre-journal de la 3^e partie
